

Décret portant Nominations et Promotions,  
à titre exceptionnel, militaire et étranger  
dans l'Ordre National du Dahomey -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
Grand Maître de l'Ordre National,

- VU la Proclamation du 17 Décembre 1967 ;  
VU le Décret n° 22/PR du 30 Janvier 1968, portant formation du Gouvernement Provisoire ;  
VU la Loi n° 65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois n°s 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962, instituant l'Ordre National du Dahomey  
VU le Décret n° 124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;  
VU le Décret n° 125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;  
SUR la proposition du Chef du Gouvernement Provisoire, Chargé de la Défense Nationale et de l'Information et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er.- Sont nommées, promues et élevées, à titre exceptionnel, militaire et étranger, dans l'Ordre National du Dahomey, les Personnalités Françaises ci-après désignées pour prendre rang du 20 Avril 1967 -

a/ A la Dignité de Grand Officier

Le Général de Corps d'Armée  
Louis KERGARAVAT  
Commandant en Chef en Afrique Centrale

b/ Au Grade d'Officier

Le Colonel d'Infanterie de Marine  
Jean ATHIEL  
de l'Etat-Major du Général  
Commandant en Chef en Afrique Centrale

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey -

Par le Président de la République  
Le Chef du Gouvernement Provisoire

  
Chef de Bataillon  
Maurice KOUANDETE

Fait à COTONOU, le 14 MARS 1968

  
Lieutenant-Colonel Alphonse A...

Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

  
M.S. COULIBALY.

AMPLIATIONS :

PR..... 4	GDE CHANCELLERIE..10
MINISTERES..11	INTERESSES..... 2
SGG..... 4	IAA..... 2